

[Texte]

The minister spent a fair bit of time on concurrence, albeit not explicitly, but when he was talking about CCME, he clearly seized on the council of ministers as a mechanism by which this can happen.

There are arguments that if in fact you're thinking about this, you really ought to be thinking about a different type of Canadian Constitution than we have at present. My feeling is that may not be something this committee wants to get into at this time, but I think we're at that crossroads right now.

You may say, let's look at the evidence we're getting. I am impressed by the evidence that's flowing in. There is certainly enough for a report, but I think that report would then focus primarily on the government's proposals and the problems, the advantages, or whatever may be missing.

On the other hand, you may say, no, now that we have launched into this question of the division of powers and the environment, we really have to stick with it and think through what the environment is going to demand over the next 20 or 30 years, even if at the moment we haven't the constitution to do it.

Mr. Fulton: I'm glad Ian just said what he did, because it's becoming increasingly clear to me as we hear witnesses that we are guiding ourselves by the volume of evidence much more towards what kind of a special STP constitutional additive we can come up with, as opposed to what Ian is just talking about.

I thought the minister would spend more time on what I considered to be the key ecological measuring devices that we have. We are the largest in terms of waste. We are the largest contributors per capita to greenhouse warming. No matter how you want to cut it, Canadians are really bad on that end.

If you look at the jurisdictions we have, in British Columbia 75% of our class 1, 2 and 3 waste discharge permits into the environment have been in significant non-compliance for more than a year. Eventually you have to realize that is a constitutional problem. The minister didn't want to say that while he was here today, but it is. It's not just whether or not you have a good Mr. Fix-It on the ground, who is a fisheries officer or whatever. Our constitutional problems are much more profound.

I would prefer, if necessary, that we go the extra bit of yardage so that at least one part of our report—maybe it won't be the whole of the report, but maybe we can make our STP recommendation, which might include a yes or no on a federal-provincial bill of rights, a yes or no on a Charter amendment to section 7, a yes or no on whether we keep section 91.24.

We can do all of that, but regrettably, from my reading and my discussions, particularly with people at the CEN conference, we really are going to have to come up with quite a different constitution from not just Canada, but everybody, if we are going to have a habitable and survivable planet.

[Traduction]

Le ministre s'est un peu attardé à la concordance, quoique pas explicitement, mais lorsqu'il a parlé du Conseil canadien des ministres de l'Environnement, il a clairement dit que c'était un mécanisme utile en ce sens.

Selon certains, si c'est votre façon de penser, vous devriez songer à un type de constitution différent de celui que nous avons actuellement. Le comité ne veut peut-être pas se lancer là-dedans pour l'instant, mais je pense qu'il est bel et bien à une croisée des chemins.

Vous pourriez peut-être vouloir examiner les témoignages que nous avons entendus. Je suis impressionné par tout ce qui nous a été présenté. Il y a certainement matière à rapport, mais je pense qu'un tel rapport serait axé principalement sur les propositions du gouvernement, les problèmes qu'elles soulèvent, les avantages qu'elles offrent ou les lacunes qu'elles présentent.

Par ailleurs, vous pourriez vous dire aussi que maintenant que nous avons entamé l'étude de la répartition des pouvoirs en matière d'environnement, nous devrions poursuivre dans la même veine et nous demander ce qu'il faudra faire pour l'environnement au cours des 20 ou 30 prochaines années, même si à ce moment-là nous n'avons pas la constitution voulue pour le faire.

M. Fulton: Je suis heureux qu'Ian ait dit ce qu'il vient de dire parce qu'il est de plus en plus clair pour moi, au fur et à mesure que nous entendons des témoins, que nous commençons à nous demander, étant donné la quantité des témoignages que nous avons entendus, quelles modifications nous pourrions bien apporter à la Constitution, par opposition à ce dont Ian parlait.

J'aurais crû que le ministre se serait attardé à ce que je considère comme nos principales mesures écologiques. Nous sommes les pires producteurs de déchets. Notre contribution par habitant à l'effet de serre est la plus importante. Peu importe la façon d'envisager la question, les Canadiens n'ont pas une très bonne réputation.

En Colombie-Britannique, par exemple, 75 p. 100 des détenteurs de permis de rejet des déchets de la catégorie 1, 2 et 3 sont loin de se conformer à la loi depuis plus d'un an. Il va falloir finir par se rendre compte que c'est un problème constitutionnel. Le ministre n'a pas voulu le dire aujourd'hui, mais ça l'est. La question n'est pas simplement de savoir s'il existe un bon homme à tout faire, d'un agent des pêches ou autre. Nos problèmes constitutionnels sont beaucoup plus graves.

Je préférerais, si cela est nécessaire, qu'on aille un peu plus loin et qu'on rédige au moins une partie de notre rapport—même si ce n'est pas le rapport tout entier—dans laquelle nous pourrions faire nos recommandations au sujet de la constitution, lesquelles pourraient consister à approuver ou à rejeter une charte fédérale-provinciale des droits, une modification à l'article 7 de la charte et le maintien du paragraphe 91.24.

Nous pouvons faire tout cela, mais malheureusement, d'après mes lectures et les discussions que j'ai eues, surtout à la conférence du RECE, il nous faudra en arriver à une constitution assez différente pas seulement pour le Canada, mais pour tous les pays, si nous voulons avoir une planète habitable et apte à survivre.